

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

INDUSTRIE

Décret n° 2007-178 du 8 février 2007 portant application de l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 et relatif à la délimitation de la zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20058612, dénommé « MédiTech Santé »

NOR : INDI0750048D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005, notamment son article 24 ;

Vu le décret n° 2005-765 du 8 juillet 2005 portant application de l'article 24 de la loi de finances pour 2005 (n° 2004-1484 du 30 décembre 2004) et relatif aux pôles de compétitivité ;

Vu les décisions du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 12 juillet 2005 désignant des pôles de compétitivité et du 14 octobre 2005 désignant des zones de recherche et développement ;

Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – La zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20058612, dénommé « MédiTech Santé », est définie par la liste des communes figurant en annexe au présent décret.

Art. 2. – Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 février 2007.

DOMINIQUE DE VILLEPIN

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,*

THIERRY BRETON

*Le ministre d'Etat,
ministre de l'intérieur
et de l'aménagement du territoire,*
NICOLAS SARKOZY

*Le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur*

et de la recherche,
GILLES DE ROBIEN

A N N E X E

ZONE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE
DE COMPÉTITIVITÉ N° 20058612, DÉNOMMÉ « MÉDITECH SANTÉ »

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
75056	Paris.
78117	Buc.
78190	Croissy-sur-Seine.
78322	Jouy-en-Josas.
91122	Bures-sur-Yvette.
91161	Chilly-Mazarin.
91174	Corbeil-Essonnes.
91228	Evry.
91272	Gif-sur-Yvette.
91275	Gometz-le-Châtel.
91312	Igny.
91345	Longjumeau.
91377	Massy.
91471	Orsay.
91477	Palaiseau.
91534	Saclay.
91538	Saint-Aubin.
91635	Vauhallan.
91679	Villiers-le-Bâcle.
91692	Les Ulis.
92002	Antony.
92007	Bagneux.
92012	Boulogne-Billancourt.
92019	Châtenay-Malabry.
92023	Clamart.
92032	Fontenay-aux-Roses.
92046	Malakoff.
92063	Rueil-Malmaison.
92072	Sèvres.
92073	Suresnes.
93001	Aubervilliers.
93005	Aulnay-sous-Bois.
93008	Bobigny.
93048	Montreuil.
93051	Noisy-le-Grand.
93063	Romainville.
93064	Rosny-sous-Bois.
93066	Saint-Denis.
93078	Villepinte.
94002	Alfortville.
94021	Chevilly-Larue.
94022	Choisy-le-Roi.
94028	Créteil.
94034	Fresnes.
94037	Gentilly.
94038	L'Haÿ-les-Roses.
94041	Ivry-sur-Seine.
94043	Le Kremlin-Bicêtre.
94046	Maisons-Alfort.
94054	Orly.
94065	Rungis.
94068	Saint-Maur-des-Fossés.
94073	Thiais.
94076	Villejuif.
94081	Vitry-sur-Seine.
95074	Boisemont.
95127	Cergy.
95183	Courdimanche.
95218	Eragny.
95323	Jouy-le-Moutier.
95388	Menucourt.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
95450	Neuville-sur-Oise.
95476	Osny.
95500	Pontoise.
95510	Puisseux-Pontoise.
95572	Saint-Ouen-l'Aumône.
95637	Vauréal.